
NORME INTERNATIONALE



1698

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

***o*-Dichlorobenzène à usage industriel — Liste des méthodes d'essai**

o-Dichlorobenzene for industrial use — List of methods of test

Première édition — 1977-02-15
iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 1698:1977](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c679226a-de4f-420c-9256-8cd223ff0ab2/iso-1698-1977>



CDU 661.7 : 547.539.2 : 620.1

Réf. n° : ISO 1698-1977 (F)

Descripteurs : hydrocarbure halogéné, dichlorobenzène, essai, analyse chimique.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

Avant 1972, les résultats des travaux des comités techniques étaient publiés comme recommandations ISO; ces documents sont en cours de transformation en Normes internationales. Compte tenu de cette procédure, le comité technique ISO/TC 47, *Chimie*, après examen, est d'avis que la Recommandation ISO/R 1698-1970 peut, du point de vue technique, être transformée. La présente Norme internationale remplace donc la Recommandation ISO/R 1698-1970 à laquelle elle est techniquement identique.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c679226a-de4f-420c-9256-8cd223ff0ab2/iso-1698-1977>

Les comités membres des pays suivants avaient approuvé la Recommandation ISO/R 1698.

Afrique du Sud, Rép. d'	Grèce	Portugal
Allemagne	Hongrie	Roumanie
Australie	Inde	Royaume-Uni
Autriche	Iran	Suisse
Belgique	Israël	Tchécoslovaquie
Bésil	Italie	Thaïlande
Canada	Nouvelle-Zélande	Turquie
Égypte, Rép. arabe d'	Pays-Bas	U.R.S.S.
Espagne	Pérou	Yougoslavie
France	Pologne	

Aucun comité membre ne l'avait désapprouvée.

Aucun comité membre n'a désapprouvé la transformation de la Recommandation ISO/R 1698 en Norme internationale.

o-Dichlorobenzène à usage industriel – Liste des méthodes d'essai

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale spécifie les méthodes d'essai de l'*o*-dichlorobenzène (dichloro-1,2 benzène) ($C_6H_4Cl_2$) à usage industriel.

2 RÉFÉRENCES

ISO 758, *Produits chimiques liquides à usage industriel – Détermination de la masse volumique à 20 °C.*

ISO 760, *Dosage de l'eau – Méthode de Karl Fischer.*

ISO/R 918, *Méthode de détermination des caractéristiques de distillation.*

ISO 1392, *Détermination du point de cristallisation – Méthode générale.*

ISO 1393, *Hydrocarbures halogénés liquides à usage industriel – Détermination de l'acidité – Méthode titrimétrique.*

ISO 2209, *Hydrocarbures halogénés liquides à usage industriel – Échantillonnage.*

ISO 2210, *Hydrocarbures halogénés liquides à usage industriel – Détermination du résidu à l'évaporation.*

3 ÉCHANTILLONNAGE

Préparer l'échantillon pour laboratoire suivant l'ISO 2209.

4 DÉTERMINATION DES CARACTÉRISTIQUES DE DISTILLATION

Utiliser la méthode spécifiée dans l'ISO/R 918, en y apportant les précisions et les modifications suivantes, particulières à l'*o*-dichlorobenzène.

4.1 Principe (Voir chapitre 2 de l'ISO/R 918)

La détermination indique la différence entre les températures correspondant au recueil de deux volumes de distillat, V_0 et V_1 . Ces deux volumes seront définis dans la spécification relative à l'*o*-dichlorobenzène agréée par les parties intéressées.

4.2 Ballon à distiller (Voir 3.1 de l'ISO/R 918)

Capacité utile : 150 ml.

4.3 Thermomètre (Voir 3.2 de l'ISO/R 918)

Graduation : 0,2 °C.

Erreur maximale d'échelle : 0,2 °C.

Échelle couvrant l'intervalle : 155 à 205 °C.

4.4 Vitesse de distillation (Voir 6.2 de l'ISO/R 918)

4 à 5 ml/min.

4.5 Correction à apporter aux températures (Voir 5.2 et 7.2 de l'ISO/R 918)

Compte tenu de l'objet de la détermination, il n'est pas nécessaire de corriger les lectures du thermomètre pour tenir compte des variations de la pression atmosphérique.

5 DÉTERMINATION DE LA MASSE VOLUMIQUE À 20 °C

Utiliser la méthode spécifiée dans l'ISO 758.

6 DÉTERMINATION DU POINT DE CRISTALLISATION

Utiliser la méthode spécifiée dans l'ISO 1392, en y apportant les précisions et les modifications suivantes, particulières à l'*o*-dichlorobenzène.

6.1 Objet (Voir chapitre 1 de l'ISO 1392)

Détermination du point de cristallisation de l'échantillon séché.

6.2 Thermomètre (Voir 4.4 de l'ISO 1392)

Échelle couvrant l'intervalle : - 25 à + 5 °C.

6.3 Préparation de l'échantillon pour essai (Voir chapitre 5 de l'ISO 1392)

Utiliser du sulfate de calcium comme agent déshydratant.

ISO 1698-1977 (F)

7 DÉTERMINATION DU RÉSIDU À L'ÉVAPORATION

Utiliser la méthode spécifiée dans l'ISO 2210.

8 DOSAGE DE L'EAU

Utiliser l'une des méthodes spécifiées dans l'ISO 760.

9 DÉTERMINATION DE L'ACIDITÉ

Utiliser la méthode spécifiée dans l'ISO 1393.

10 PROCÈS-VERBAL D'ESSAI

Le procès-verbal d'essai, pour chaque détermination, doit contenir les indications suivantes :

- a) référence de la méthode utilisée;
- b) résultats, ainsi que la forme sous laquelle ils sont exprimés;
- c) compte rendu de tous détails particuliers éventuels relevés au cours de l'essai;
- d) compte rendu de toutes opérations non prévues dans la présente Norme internationale ou dans les documents auxquels il est fait référence, ou de toutes opérations facultatives.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 1698:1977](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c679226a-de4f-420c-9256-8cd223ff0ab2/iso-1698-1977)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c679226a-de4f-420c-9256-8cd223ff0ab2/iso-1698-1977>